

Les médias audiovisuels doivent assurer l'expression du « pluralisme des courants de pensées et d'opinions », exigence constitutionnelle fondant la représentation médiatique de la diversité de la société française. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel veille au respect de cette obligation renforcée par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, la représentation de la diversité devant être « exempte de préjugés ». Le CSA a ainsi créé l'Observatoire de la diversité publiant des études, tel le Baromètre de la diversité, dont les conclusions demeurent en demi-teinte. La révision en 2018 de la Directive européenne Service de Médias Audiovisuels, transposée en 2019 à l'occasion de la réforme de la régulation de la communication audiovisuelle à l'ère numérique, de même que les défiances récemment manifestées à l'encontre des médias historiques, tout en révélant l'actualité du sujet, témoignent de probables avancées en ce domaine (régulation des plateformes de partage de vidéos), mais aussi de possibles reflux, à l'image de la suppression sur la TNT de France 4 et de France Ô.

L'objectif du colloque, placé sous le haut patronage de Madame Nathalie SONNAC, membre du Collège du CSA, et réunissant des experts nationaux (universitaires, journalistes, acteurs de la société civile), consiste à mettre en lumière les ambitions mais aussi les contradictions entourant la représentation de la diversité de la société française dans les médias audiovisuels. Articulée autour de deux axes, cette manifestation scientifique interroge la visibilité des personnes et des territoires au sein des médias ainsi que l'accès aux médias des publics vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap.

Les acteurs du secteur audiovisuel ne sont pas les seuls à être soumis à cette exigence majeure : l'Université, et notamment la recherche scientifique, est confrontée aux mêmes enjeux. Les interventions seront ainsi traduites en langue des signes, dispositif encore rarement mobilisé au sein des manifestations scientifiques.

**Laurence CALANDRI, Maître de conférences en Droit public-HDR,**  
*Directrice du Master 2 Droit des Médias et de la Communication.*

En partenariat avec :



## MASTER 2 DROIT DES MÉDIAS ET DE LA COMMUNICATION

Pour plus d'informations, veuillez contacter [juristemédias@gmail.com](mailto:juristemédias@gmail.com)

Colloque

# DIVERSITÉ(S) & MÉDIAS

Colloque traduit en Langue des Signes Française

Grand témoin : **Mme la Professeure Nathalie SONNAC,**  
*Membre du Collège du CSA*

Entrée libre et gratuite



LE JEUDI 7 FÉVRIER À PARTIR DE 8H30

AMPHITHÉÂTRE GUY ISAAC (MI V) - Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne

# PROGRAMME

8h30 - Accueil des participants  
9h00 - Présentation de la conférence  
9h20 - Propos introductif de **Mme la Professeure Corinne Mascala**,  
*Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole et Professeure des Universités (CDA)*  
9h35 - Propos introductifs de **M. le Professeur Philippe Nelidoff**, *Doyen de la faculté de droit et sciences politiques, Professeur des Universités (CTHDIP)* et **M. Francis Querol**, *Doyen de la Faculté d'Administration et Communication*  
9h50 - Propos introductif de **M. le Professeur Lucien Rapp**,  
*Professeur des Universités, Directeur de l'Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM)*  
10h05 - Propos introductif de **Mme Laurence Calandri**,  
*Maître de conférences HDR, Directrice du Master 2 Droit des médias et de la Communication (IDETCOM)*  
10h20 - **Rapport introductif de Mme la Professeure Nathalie Sonnac**, *Professeure des Universités, Membre du collège du CSA, Co-présidente du CSA Lab, Grand témoin de la conférence*

## TABLE RONDE 1

### *L'insuffisante visibilité de la diversité dans les médias*

*Sous la présidence du Professeur Lucien Rapp, Professeur des Universités, Directeur de l'Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM)*

- **L'insuffisante visibilité des personnes**

10h50 - **Médias sportifs : vecteur d'inégalités de la visibilité des femmes**  
*Mme Carine Galli, Journaliste sportive, Animatrice de télévision, Groupe M6*

11h05 - Débat

11h20 - Pause

- **L'insuffisante visibilité des territoires**

11h35 - **Une visibilité contrastée des territoires dans le paysage audiovisuel français**

*Inter-réseaux Mémoire-Histoire, Association pour la lutte contre les préjugés, les stéréotypes, toutes les formes de discriminations et d'inégalités, et d'accès aux droits*

11h50 - **Une visibilité contestée des Outre-mer dans l'audiovisuel public**

*Mme Nathalie Safati, Journaliste France Ô, Membre du Collectif « Sauvons France Ô »*

12h05 - Débat

12h20- Déjeuner

## TABLE RONDE 2

### *L'inégal accès de la diversité dans les médias*

*Sous la présidence de Laurence Calandri, Maître de conférences HDR, Directrice du Master 2 Droit des médias et de la Communication (IDETCOM)*

- **L'inégale prise en compte des publics fragiles**

14h - **La complexe répartition des nouveaux médias sur le territoire : l'exclusion numérique**

*Mme Annabelle Boutet-Dieye, Maître de conférence IMT Atlantique, Université Bretagne Loire (LUSSI) - vidéo-conférence*

14h15 - **L'objectif de protection des mineurs, objectif essentiel à leur accès aux médias**

*Mme Nicole Boubée, Maître de conférence au Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales UT2 (LERASS).*

14h30 Débat

14h45 Pause

- **L'inégale prise en compte des personnes en situation de handicap**

15h - **De l'ambition à la réalité : le manque de représentation des personnes en situation de handicap dans le paysage audiovisuel français**

*M. Pascal Parsat, Personne qualifiée et rapporteur de la Commission Culture et Citoyenneté du CNC/CPH, Mission handicap Branche de la production audiovisuelle, Audiens - vidéo-conférence*

15h15 - **Le difficile accès des personnes en situation de handicap aux médias : l'exemple des personnes sourdes et malentendantes**

*Mme Noémie Chulet, Directrice de l'association Média Pl, Comédienne et Animatrice sourde de télévision française.*

15h30 - Débat

15h45 - **Propos conclusif de M. Guillaume Sire**, *Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Directeur de l'Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique (URFIST)*